

Pour un Genepi antisexiste

A titre liminaire, il convient de préciser que par sexisme nous entendons l'oppression de genre perpétrée par des hommes cisgenre et cette prise de position se veut ainsi protectrice de toutes les personnes qu'ils oppriment, femmes et/ou personnes transidentitaires et/ou personnes non binaires.

I. Une prise de position indispensable

Depuis sa création il y a quarante-deux ans, le Genepi évolue et force est de constater que la vie associative interne, pourtant dense, n'a pas été questionnée de manière exhaustive. Cette lacune provient en partie du renouvellement annuel de l'équipe des permanent·e·s et des militant·e·s, renouvellement qui peut laisser penser que les situations problématiques ne seraient pas endémiques mais sporadiques. Pourtant, certains comportements oppressifs existent, se réitèrent, et affectent la qualité de la vie associative. Pour que les militant·e·s puissent mener leur lutte il est alors impossible de faire l'impasse sur la sécurité et le bien-être de chacun·e.

Si la lutte contre le sexisme ne correspond pas à l'objet social du Genepi, elle n'en est cependant pas déconnectée, puisque par notre lutte pour le décroisement carcéral, nous nous opposons à toute forme d'oppression systémique. Malgré le recours à des techniques d'éducation populaire et de communication non-violente, l'horizontalité constitue souvent une illusion. Au Genepi aussi, des personnes se taisent à cause d'oppression de genre, tandis que des oppresseurs continuent de militer. L'existence de réflexes sexistes ne peut être niée, il n'est pas de paradis militant. Le sexisme est résistant, il subsiste face aux désirs militants et d'égalité.

La vie associative propre au Genepi, ponctuée de weekends de formation et de soirées, favorise la proximité entre les bénévoles. Les agressions sexistes qui y prennent place sont la responsabilité de tous·tes. Au constat de ces violences, nous ajoutons celui des difficultés rencontrées dans la prise de parole, alors même que le Genepi invite à l'expression individuelle et collective de ses membres. Nous remarquons que ce sont majoritairement des hommes qui prennent la parole en réunion, dans les formations ou encore en Assemblée Générale. Lorsque l'on n'est pas un homme cisgenre, la parole n'est pas plus simple à prendre au sein du Genepi qu'ailleurs. C'est d'ailleurs pourquoi nous expérimentons des réunions et rassemblements en non mixité de genre lors de mobilisations militantes.

Enfin, si nous dénonçons la prison en tant qu'institution particulièrement sexiste et patriarcale, ainsi que l'administration pénitentiaire en tant que milieu professionnel profondément machiste, il est bon de considérer également nos propres expériences, dans le milieu supposé bienveillant où nous évoluons.

II. Des solutions concrètes au sein du Genepi

1. Des formations pour les permanent·e·s et des bénévoles

- La formation des permanent·e·s : une formation à la formante, initiée par des intervenantes extérieures
- La formation des administratrices : un temps serait dédié à ce sujet lors de la formadmin

- La formation des bénévoles : une formation obligatoire, pendant les journées locales ou régionales de formation, et pendant le WERG.

2. La création d'un comité dédié à l'antisexisme

Nous voulons fonder, non pas une instance, mais un comité ad hoc, en non mixité de genre (sans hommes cisgenres), qui serait le socle d'une réflexion antisexiste sur le long terme, mais aussi le réceptacle d'une parole collective et/ou individuelle, une collecte de témoignages. La non-mixité de ce comité nous semble primordiale afin que les personnes subissant des oppressions de genre au Genepi puissent se sentir plus à l'aise pour communiquer sur les questions de sexisme au sein de l'association et dans leur vie quotidienne.

Ce comité serait composé de toute personne n'étant pas un homme cisgenre, permanente et bénévole, si possible réparties de manière équilibrée sur le territoire, lesquelles pourraient se retrouver durant l'année - par exemple au moment des formations nationales. Cette composition nous semble indispensable afin que toute personne, peu importe sa place dans l'association, puisse trouver une interlocutrice au sein de ce comité. L'intégration de ce comité se ferait sur la base du volontariat, suite à une formation qui aurait lieu chaque année pendant la formante, pour les permanentes, et pendant les journées régionales et/ou locales de formation pour les bénévoles.

Ses missions seront :

- L'animation d'ateliers lors des formations (par exemple : militantisme et antisexisme, prise de parole en groupe, action en détention/relations avec l'AP, féminisme et anticarcéralisme, femmes en prison, etc.)
- La réception de la parole des personnes subissant des oppressions de genre au Genepi (une adresse mail sera créée pour cela)
- Une proposition de solutions, en dehors du circuit des institutions policières et judiciaires qui minimisent et dénigrent la parole et le vécu des opprimé·e·s : discussion, médiation, etc
- Des consultations des membres du Genepi sur le sujet
- De l'événementiel en partenariat avec des associations féministes

3. Les préconisations statutaires

Cette prise de position a pour sujet l'antisexisme au Genepi en tant qu'oppression propre. Mais elle n'existe pas seule, et se combine souvent à d'autres oppressions. Aussi, dans une perspective intersectionnelle, le Genepi et ses membres s'engagent à lutter contre toute forme d'oppression systémique en son sein. Les instances du Genepi, en concertation avec le comité de lutte antisexiste, se réserve le droit d'instaurer une médiation lorsque celle-ci s'avère nécessaire, ceci en coordination avec les personnes concernées.

4. Les conséquences sur nos actions

Les bénévoles du Genepi favorisent la mixité des intervenant·e·s et la valorisation de la voix des femmes lors de leurs actions, notamment en ISP ou au cours des week-ends de formation.